

Communiqué de presse

Conseil du STIF du Mercredi 1^{er} juin 2016



Plus de 680 M€ d'investissements pour les transports en Ile-de-France

Lignes 11 et 14, Tram 5 et 9, Gare de Saint-Ouen : Le Conseil du STIF a adopté plusieurs conventions de financement afin de développer et moderniser le réseau francilien. Le conseil du STIF s'est par ailleurs prononcé sur le projet CDG Express.

- **MÉTRO**

447,1 M€ POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DU PROLONGEMENT DE LA LIGNE 14

Le Conseil du STIF a approuvé une nouvelle convention de financement pour la poursuite des travaux du prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen, première réalisation du Nouveau Grand Paris dont la mise en service est prévue en 2019. L'objet de cette convention est d'assurer la poursuite des travaux du tunnel, des quatre stations (Pont Cardinet, Porte de Clichy, Clichy-St Ouen et Mairie de Saint-Ouen) et du site de maintenance et de remisage.

Le montant de cette convention de financement est de **447,1 millions d'euros**, financée par la Société du Grand Paris (55,22%), la Région Ile-de-France (8,58%), la Ville de Paris (20%), les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis (8,10% chacun).

Le site du projet : <http://www.prolongerligne14-mairie-saint-ouen.fr/>

162,7 M€ POUR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 11 À L'EST

Le prolongement de la ligne 11 reliera en 2022 le centre de Paris à Rosny-Bois-Perrier, territoire stratégique pour le développement régional. La convention de financement approuvée par le Conseil du STIF permet de finaliser les dernières études, effectuer les acquisitions foncières et démarrer les travaux. D'un montant de **162,7 millions d'euros**, son financement est réparti entre l'Etat (19,78%), la Région Ile-de-France (46,15%), la Société du Grand Paris (28,16%) et le département de la Seine-Saint-Denis (5,90%).

Le site du projet : <http://www.prolongementligne11est.fr/>

- **TRAMWAYS**

39 M€ POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DU TRAM 9 PARIS – ORLY VILLE

Le Conseil du STIF a approuvé une convention de financement d'un montant de 39 M€ pour le Tram 9 afin de poursuivre les travaux d'infrastructure. Les financeurs de cette convention sont l'Etat (22,5%), la Région Ile-de-France (52,5%), le département du Val-de-Marne (21%), Paris (3%) et l'Etablissement public territorial Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont (1%).

Le Tram 9, dont le STIF est maître d'ouvrage, est déjà entré en phase opérationnelle avec le démarrage des travaux de dévoiement des réseaux et des travaux préparatoires sur le site de maintenance et de remisage. Il reliera la porte de Choisy à Paris au centre-ville d'Orly en 30 minutes.

Le site du projet : <http://www.tramway-t9.fr/>

UNE OFFRE RENFORCÉE SUR LE TRAM 5 SAINT-DENIS – GARGES-SARCELLES

Compte-tenu de la fréquentation en hausse du TRAM 5. Le Conseil du STIF a décidé de renforcer l'offre de la ligne grâce à l'achat de 4 nouvelles rames STE3. D'un montant de 12 M€, cet investissement est financé à 100% par le STIF. Ces 4 nouvelles rames vont permettre une augmentation de la capacité de la ligne de 25%. Les nouvelles rames devraient être livrées entre novembre 2017 et janvier 2018.

Une adaptation du site de maintenance et de remisage des tramways est nécessaire avec l'arrivée de ces rames, 7,6 M€ seront consacrés à des travaux financés à 65 % par le STIF et 35 % par la RATP.

- **GARES**

RÉNOVATION DE LA GARE DE SAINT-OUEN (LIGNE C)

L'arrivée de la ligne 14 à Clichy-Saint-Ouen permettra d'enclencher une modernisation complète et un développement de la gare, avec notamment :

- La création d'une sortie directe depuis les quais du RER ;
- La création d'une couverture commune des accès principaux du RER C et de la Ligne 14, en lieu et place de l'actuel bâtiment voyageur, très dégradé, afin d'améliorer la lisibilité et la visibilité de la gare ;
- La restructuration complète de la salle des billets du RER C en lien avec l'ouverture d'un couloir de correspondance avec la Ligne 14 afin d'améliorer le confort des échanges en gare.



Perspective du projet du Bâtiment voyageur de la gare de Saint Ouen

La gare accueille 15 000 voyageurs par jour, et connaîtra une forte évolution de trafic compte-tenu des nombreux projets prévus par la commune et le prolongement de la ligne 14. Les travaux devraient être achevés en 2019.

D'un montant de 12 M€, ces travaux seront financés par l'Etat (22,5%), la Région Ile-de-France (52,5%), et SNCF Réseau, SNCF Mobilités et RATP.

LANCEMENT D'ÉTUDES RELATIVES À L'INTERMODALITÉ DES GARES PARIS LYON - BERCY - AUSTERLITZ

Afin d'améliorer la qualité des correspondances entre les gares de Lyon, Bercy et Austerlitz, le STIF va engager une série d'études pour un montant de 400 000 €, financé par la Région Ile-de-France (40%), l'Etat (40%) et le STIF (20%).

L'objectif est d'aboutir à la définition d'un document de référence de l'intermodalité à l'échelle de ces trois gares parisiennes majeures, avec des propositions d'actions concrètes.

CDG EXPRESS

Par ailleurs, suite à la transmission du dossier d'enquête publique du projet CDG Express, le Conseil du STIF décide d'affirmer son fort soutien au projet, notamment dans la perspective de la candidature de la ville de Paris aux Jeux Olympiques de 2024, en demandant à l'Etat, qui a souhaité porter la maîtrise d'ouvrage de ce projet, de mettre en œuvre ce projet dans ces délais et sans plus de retards.

Le Conseil du STIF demande à l'Etat de prendre, dans le cadre du projet sous sa responsabilité, toutes les dispositions et mesures conservatoires permettant de garantir la poursuite de l'amélioration de la qualité de service sur les lignes B, K, H, E et P du réseau francilien, et en particulier :

- la mise en place d'aménagements à CDG 2 pour préserver le niveau de qualité de service et de desserte actuel du RER B, tant en situation nominale qu'en situation perturbée ;
- les aménagements nécessaires au maintien d'un nombre suffisant de circulations du RER B permettant la réalisation d'un plan de transport adapté et ne conduisant pas à la rupture d'interconnexion du RER B en gare du nord souterraine en cas situation perturbée conduisant au partage des voies avec CDG Express ;
- le maintien de la capacité d'accueil des RER E (10 trains) en gare de Paris Est en situation dégradée ;
- la préservation de capacités d'accueil suffisantes des trains de la ligne P et Intercité en gare de Paris-Est, permettant la mise en place d'un service efficace (desserte, temps de parcours, robustesse) du RER E et de la ligne P à l'occasion du prolongement du RER E à l'Ouest, de l'interconnexion à la ligne 15 du Grand Paris Express et du prolongement du RER E à Roissy en Brie ;
- l'absence d'impact sur les capacités de garage et de maintenance des trains franciliens ;



Contacts Presse

- Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info
- Guillaume Autier : 01 82 53 81 05 – guillaume.autier@stif.info